

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2014

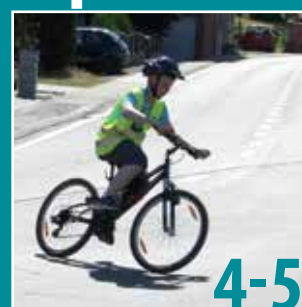


n°123

sommaire



LOGEMENT



BREVETS
VÉLO



MÉRITES
SPORTIFS

EDITO

Le nouveau projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

- Répondre aux besoins des citoyens en logements et en services et développer l'habitat durable ; offrir 320000 logements et isoler plus de 800000 logements d'ici à 2040.
- Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts de chaque territoire.
- Mieux aménager le territoire pour permettre le développement de transports durables.
- Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine.

QUELLE EST LA STRUCTURE TERRITORIALE PROPOSÉE ?

- Les territoires centraux : villages centraux où sont rassemblés les services de proximité.
- Les pôles, essentiellement les villes.
- Les bassins de vie, échelle de réflexion au niveau supra local, au sein duquel des communautés de territoires seront encouragés à se structurer.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES MESURES PROPOSÉES ?

- Développement : réaménagement des friches, nouvelles zones d'habitat encas d'indisponibilité

foncière dans les territoires centraux, nouvelles zones d'activité économique.

- Mobilité : stationnement, co-voiturage, transports à haut niveau de service, déplacements cyclables.
- Ressources : espaces agricoles, patrimoine bâti, paysages, trame verte et bleue.
- Urbanisme : densification des territoires centraux, politique foncière, risques naturels et géotechniques.

Le conseil communal a examiné le projet de SDER ce 25 février.

Il s'est rallié à l'avis exprimé par la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) :

- qui estime que le SDER est un bel outil de travail, une référence offrant des pistes pour l'avenir, qu'il demande un réel engagement dans la mise en œuvre mais n'apporte pas de solutions aux problèmes actuels de mobilité ;
- à propos des logements : la priorité doit être donnée à la réhabilitation des habitations inoccupées ; les primes régionales et communales doivent être maintenues et garanties dans le temps ;

- à propos des mesures opérationnelles : le réaménagement des friches doit être prioritaire. Il serait intéressant de créer une nouvelle zone d'implantation de PME au niveau du rond-point à Haut-Ittre.

A l'unanimité des conseillers, le conseil communal a émis un avis favorable sur ce document d'orientation essentiel, sous conditions, essentiellement :

- que le SDER reste un document d'orientation d'échelle régionale et qu'il ne devienne en rien contraignant dans le cadre de plan, schéma ou permis au sein du futur Code de développement territorial (CoDT) ; la commune doit garder son autonomie ;
- que la détermination des territoires centraux soit faite en collaboration avec les communes sur base de critères objectifs et souples ;
- que la mise en place de la structure territoriale aille de pair avec une éventuelle révision partielle et localisée des plans de secteur qui préservera le caractère agricole et paysager de notre entité.

> Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



LE PCDN D'ITTRE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA SEMAINE SANS PESTICIDES



La 7^e édition de la semaine sans pesticides se déroulera du **20 au 30 mars 2014**. Le but est de donner au public le maximum d'information sur les alternatives saines aux pesticides. Toute une série d'activités sont réalisées dans toute la Wallonie (www.semainesanspesticides.be)

Cette année encore, notre commune a décidé de mettre gratuitement un broyeur de branchages à la disposition de la population, pendant toute la durée de la « Semaine sans pesticides ». Le broyat pouvant servir de couvre-sol pour empêcher les mauvaises herbes de pousser.

ATTENTION :

- Les branches et branchages devront se trouver à un endroit accessible au tracteur et au personnel, le plus près possible de la voie publique. (le tracteur ne pénétrera pas dans l'espace privé)
- Le broyeur est réservé à une **UTILISATION DOMESTIQUE** et la quantité de broyat est strictement limitée à **2m³** par domicile et reste déposé chez l'habitant.

Les inscriptions se font **uniquement** par téléphone du lundi au jeudi au 067/ 79 43 28 de 9h à 11h jusqu'au 14 mars 2014.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



INSECTICIDE NATUREL

On peut réaliser un insecticide naturel pour les plantes du jardin à base de fougères fraîches.

Il en faut environ un kilo et les faire macérer dans dix litres d'eau pendant deux semaines. Il faut filtrer le produit et s'en servir avec un pulvérisateur.

QUELQUES SUGGESTIONS D'ENGRAIS NATURELS QUI NE VOUS COÛTERONT RIEN :

Une infusion de feuilles de thé leur redonnera un petit coup de fouet.

-Un autre fortifiant : du marc de café mélangé à du sucre en poudre.

-Toujours du sucre en poudre, mais que vous mélangez cette fois à des coquilles d'oeuf broyées et ferez pénétrer dans la terre.

Voilà de quoi choisir votre engrais naturel, sans aucun danger et en toute efficacité.

À TESTER...

Éloigner les insectes nuisibles

Quand on a un beau jardin, il faut faire partir les insectes nuisibles et pour cela, il faut savoir que ces derniers ont horreur des odeurs fortes.

On peut donc piler de l'ail, de l'oignon, les mélanger à de la cannelle ou de la menthe et répandre le tout autour des pieds de plantes visées qui seront débarrassées immédiatement des nuisibles.



BON À SAVOIR...

Prendre soin des rosiers

Pour prendre soin de nos rosiers, une astuce : la banane.

Rien de plus simple, il vous reste des vieilles bananes pourries que vous avez oublié de manger. Ne les jetez pas; mettez-les aux pieds de vos rosiers même avec la peau (1/2 banane par rosier) enterrés à la base.

C'est le potassium qui est dans le fruit qui agira au niveau des racines et donnera une meilleure résistance et qualité à vos fleurs.

PCDN LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE ET L'ÉCHEVINAT DE LA RURALITÉ D'ITTRE VOUS INVITENT À UN ATELIER PRATIQUE "CONSTRUIS TON NICHOR"

LE SAMEDI 22 MARS 2014 DE 9H À 13H

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES: 10 PERSONNES PAR ATELIER

RENDEZ-VOUS SUR LE PARKING DU SERVICE TRAVAUX - RUE DE TUBIZE 36 À VIRGINAL

INFOS: CHRISTIAN FAYT 0473/ 78 32 68

INSCRIPTION OBLIGATOIRE:

- Par courriel: ruralite@ittre.be
- Par téléphone: 067/79 43 28 - 0479/21 52 11
- Sur le site internet: www.ittre.be

Ed. Resp.: Christian Fayt, échevin de la ruralité, rue de la Planchette 2 - 1460 Ittre



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2013

Ittre conserve ses 2 fleurs pour la campagne 2013 de la Province du Brabant wallon «Villes et villages fleuris» saluée pour son effet de surprise renouvelé chaque année.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**





HUIT NOUVEAUX LOGEMENTS À ITTRE

Chacun connaît le prix des logements tant à l'achat qu'à la location à Ittre. Dans la mesure de ses moyens, la commune effectue un effort important pour trouver des solutions. Je suis particulièrement fier de pouvoir vous annoncer la fin des travaux au Pouly permettant de mettre à disposition six logements ainsi que deux logements au Rouge-Bouton. En créant ces logements, nous avons voulu aussi mettre en place 3 politiques :

1. DES LOGEMENTS POUR LES JEUNES : LES LOGEMENTS TREMPLINS

Ceci est le début d'une nouvelle politique à Ittre qui j'espère prendra au cours des prochaines années de l'ampleur. De quoi s'agit-il ?

Deux logements seront loués à des jeunes dont le but est d'**acheter ou de construire** sur Ittre. Afin de les soutenir dans cette démarche, ils pourront bénéficier pendant six ans de deux interventions de la Régie Foncière.

- une ristourne sur le prix du loyer : la location d'un appartement deux chambres est en moyenne à Ittre de 750 €. Le prix demandé sera de 600€.
- une épargne sera appliquée.

Lors des 3 premières années, la Régie Foncière mettra 20% du loyer en réserve soit 120 € par mois.

Lors des 3 suivantes, le loyer mis en réserve sera de 10 % du prix du loyer.

Lors des 3 dernières l'ensemble des réserves reviendra à la Régie Foncière, le loyer restant aux mêmes conditions.

2. CINQ LOGEMENTS SOCIAUX GÉRÉS PAR LE CPAS ET LE ROMAN PAÏS

Parmi les six logements du Pouly, un vient d'être racheté par le CPAS et 2 ont été construits avec des subsides de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon. A cela, il y a lieu d'ajouter les deux appartements au Rouge-Bouton acquis pour la somme de 125.000 € pièce avec des subsides des deux mêmes organismes.

Des tractations sont actuellement en cours avec le Roman Païs pour que dans une logique d'une gestion de proximité, ces 4 logements soient gérés par le CPAS d'Ittre.

3. UN LOGEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Pour quel prix ?

Outre ces politiques importantes mises en place, nous avons été très attentifs au coût de ces constructions :

Exemple : le Pouly

- Démolition du Pouly : 20.827,57 €
- Construction : 612.498,97 €
- Abords : 57.879,02 €
- Total : 691.205,56 € pour six appartements , soit 115.200,93 € par appartement.

A ce prix, il y a lieu de retirer les subsides obtenus :

- A la Région wallonne :
 - Pour la démolition : 15.876,86 €
 - Pour la construction des 2 appartements « Roman Païs » : 112.894,21 €
 - Pour les abords (2 appartements) : 10.410, 30 €
- A la Province du Brabant Wallon : 50.000 €
- Soit un total de 189.181, 37 € de subsides
- Coût pour les 6 appartements : 502.024,19 €, soit **83.670,70 € par appartement.**

Ce chiffre démontre que nous avons tout intérêt à poursuivre cette politique démontrant que notre commune peut en suivant ses dossiers et la constructions d'immeubles trouver des solutions pour permettre à nos concitoyens de rester dans leur village. Il faut de la volonté, de la ténacité et bien sûr des moyens financiers pour mettre en place une telle politique.

> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



TRAVAUX

AU MONUMENT AUX MORTS DE VIRGINAL



Comme annoncé dans le Petit tram et à la demande de la Fédération Nationale des Combattants de Virginal des travaux de réaménagement sont en cours au Monument aux morts de la rue de la Libération.

Pourquoi ? : Suite aux tempêtes, des grosses branches du cèdre se sont cassées tombant sur la route et frôlant à deux reprises le monument. L'arbre était totalement déséquilibré dans son port et risquait ainsi d'être encore victime de vents violents. Les pins restants perdaient ainsi leur protection. Suite à une réunion avec les représentants des anciens combattants, le Collège représenté par Mr Ferdinand Jolly, Bourgmestre, Richard Flandroy, Daniel Vankerkove et moi-même prenions la décision de suivre l'avis de la Fédération et de réaménager ce site mémorial. Après l'abattage des arbres, l'apport de nouvelle terre était nécessaire car celle présente était très acide. On effectue actuellement un nettoyage et un rejointoyage des pierres.



Des plantations sont prévues avec des tilleuls en espaliers et une haie de hêtres pourpres ainsi que des arbustes.

Il y aura également un aménagement pour personnes à mobilité réduite, la mise en place de nouveaux mâts et l'installation d'un banc.

Nous espérons que tout sera terminé pour les commémorations du 8 mai.

RÉFECTION DU BIEF N°29

NETTOYAGE DU PERRON DE VIRGINAL



RÉFECTION DU TROTTOIR DE LA RUE NEUVE



AMÉNAGEMENT DU SENTIER RUELLE À HAUT-ITTRE



RÉFECTION DE L'ENTRÉE DU PARKING À HAUT-ITTRE

DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS DES TERRAINS DE FOOTBALL à Ittre, mise en place de barrières, de planches sur le muret, et plantations d'une haie.



> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



116 NOUVEAUX CYCLISTES BREVETÉS DANS NOTRE VILLAGE



Le 28 janvier 2014, le « brevet du cycliste » a été remis à 116 élèves de 5^e primaire de toutes les écoles de notre entité.

Pour obtenir ce brevet, ces enfants ont suivi une formation de 3 jours qui les a amenés à devenir des cyclistes autonomes et responsables sur la route.

En effet, suite à une initiative du Conseil consultatif de la Mobilité en 2010, une collaboration s'est mise en place entre le pouvoir communal (à travers son conseiller en Mobilité Philippe Godefroid), les écoles (communales et libres) et l'ASBL Pro Vélo.

La volonté est de faire bénéficier à TOUS les enfants de 5^e primaire fréquentant les écoles du village de pouvoir acquérir cette autonomie sur la route. L'objectif à moyen terme est bien évidemment de les inciter à se déplacer en vélo mais aussi de devenir un jour des conducteurs prudents, responsables et respectueux des usagers les plus faibles.

A Ittre, c'est un défi que nous relevons avec énergie et enthousiasme. En 4 ans, ce sont presque 400 enfants du village qui ont suivi et réussi cette formation, 116 rien que pour l'année 2013 !

Les 4 écoles du village ont adhéré au projet depuis le début. L'asbl Pro vélo peuvent travailler aujourd'hui en autonomie.

De plus, une formation spécifique a été dispensée à de nombreux accompagnateurs bénévoles et à des gardiens de la paix qui accompagnent les enfants sur la route et supervisent le passage du brevet.

Toutes ces énergies se rejoignent pour permettre aux enfants d'acquérir une certaine autonomie dans leurs déplacements et nous remercions tous les intervenants de ce beau projet.

Personnellement je tiens aussi à remercier les parents de la confiance qu'ils font et au projet et à leurs enfants, confiance qui doit continuer à s'accompagner de conseils de prudence et de vigilance sans oublier les consignes de visibilité.

Je tiens aussi à féliciter tous ces enfants qui ont dépassé leurs appréhensions pour s'aventurer sur la route au milieu des voitures. Tout n'est pas complètement acquis : il faut surtout maintenir attention et concentration ! Et un vélo en bon état !

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité

SOPHIE S'EST ENGAGÉE EN SUIVANT LA FORMATION D'ACCOMPAGNATRICE

« Etant maman de 2 jeunes enfants, je souhaitais me mettre à la disposition de la communauté et principalement dans des activités d'encadrement de jeunes.

Suite à ma participation depuis 2 ans au brevet vélo en tant qu'examineur, j'ai décidé d'approfondir mes connaissances en suivant à Ittre le module de formation dispensée par Provélo pour accompagner les jeunes sur nos routes.

En effet, ce programme revêt à mon sens, une grande importance : apprendre aux enfants à se déplacer sur la route tout en respectant les consignes de sécurité et en adoptant un comportement adapté aux dangers qui sont réels.

Cet apprentissage est encore plus crucial pour nos enfants dans nos zones rurales : vu le manque de transport en commun, ils seront amenés plus que d'autres (si toutefois ils ne sont pas découragés par nos belles côtes) à utiliser ce mode de déplacement pour aller à l'école, chez des amis.

C'est donc avec grand plaisir que j'ai accompagné cette année, avec leurs instituteurs respectifs, les classes de 5^e primaire, tant à Ittre qu'à Virginal.

Outre ma motivation initiale, j'avais comme « cerise sur le gâteau », le fait que mon fils passait le brevet cette année.

Quelle joie de voir ces enfants enthousiastes, avides d'apprendre, de sortir sur le terrain !

Ma grande satisfaction a été de voir un impact immédiat des consignes données, sur leur comportement sur la route.

Il est évident qu'en quelques heures, il est possible de donner confiance aux enfants tout en les conscientisant sur les dangers et de corriger des mauvaises habitudes.

J'ai pu en effet constater que mon fils Diego, lors des balades familiales à vélo, corrigeait le comportement parfois inadapté de son papa. ... La boucle était ainsi bouclée !

Avec tant d'enthousiasme de la part des écoles, de la commune, je suis donc partante pour continuer cette activité dans les années à venir. Pourquoi vous ne me rejoindriez pas ?

UN PROJET DE LA RÉGION WALLONNE

Depuis 2003, la Région Wallonne travaille en collaboration avec l'ASBL Pro Vélo.

Un budget de **350 000 euros** est consacré chaque année à former quelques **8 000 élèves** de 5^e primaire et leur permettre de se déplacer en vélo en toute autonomie.

La formation comporte trois étapes :

- la maîtrise du vélo en site propre
- l'apprentissage de la route et du voisinage des véhicules
- le passage du brevet

Ce projet est bien plus large que l'apprentissage du vélo.

Pour les enfants c'est un véritable défi, un dépassement de soi et de ses peurs. Une formidable façon de grandir, d'apprendre à se connaître, à découvrir son environnement, à intégrer les notions du code de la route et de la sécurité routière.

Des enfants qui deviendront des adultes conscients et responsables en matière de mobilité.

LAURENT DE VOGHEL, INSPECTEUR ET POLICIER CYCLISTE PARLE DU BREVET DU CYCLISTE

« Je fais partie de l'équipe cycliste de l'antenne de police d'ITTRE.

A ce titre, je ne peux que me réjouir de voir les enfants enfouir leurs vélos. J'ai donc le plaisir depuis le début du brevet de participer à l'évaluation pratique de celui-ci.

Ma fonction et la visibilité que j'apporte par ma tenue me permettent de sécuriser des points de contrôle a priori dangereux du parcours qu'effectuent les enfants (ex: carrefour rue du Rouge-Bouton et rue de Samme à Virginal) et je me fais une joie de contribuer non seulement à leur sécurité mais surtout à leur réussite dudit brevet par les encouragements que je peux leur prodiguer. Je me permets aussi de leur souffler quelques conseils rapides tant que faire se peut (ils sont tout de même en train de passer un examen) et il m'arrive parfois d'avoir (très) peur pour eux lorsqu'ils circulent d'une manière inadaptée (dans ce cas, je les récupère et leur rappelle aussi plus concrètement un principe ou deux de prudence).



Par ailleurs, je suis conscient qu'à leur âge mon uniforme peut encore les impressionner. Je m'efforce donc de leur paraître le plus amical et le plus compréhensif car mon objectif, et celui du brevet je pense, est surtout de leur donner confiance en eux dans leur utilisation de la voie publique.

Mais, car il y en a hélas, c'est surtout vis-à-vis des automobilistes que je suis inquiet : que peut-il arriver lorsque je [le policier] ne suis pas présent ?

Dès lors, je souhaite que ce brevet soit aussi l'occasion de sensibiliser les parents à leur devoir de prudence en tant que conducteurs qui, s'ils sont farouchement revendicatifs envers ce qu'ON pourrait faire à leurs petits, ont parfois tendance à oublier les petits des autres lorsqu'ils deviennent eux-mêmes ce « ON » qui prend le volant !

Je me suis dernièrement permis, au nom de l'antenne d'ITTRE, de proposer une participation encore plus engagée de notre part, non seulement en personnel sur le terrain lors de « l'examen » mais encore dans la formation préalable des enfants. Pour deux raisons, la première, leur faire profiter de notre expertise et la seconde, par le partage de nos expériences propres, leur faire prendre conscience que le policier est avant tout un partenaire, une personne sur qui ils peuvent compter, pour un environnement plus sûr, plus harmonieux et plus respectueux de son prochain ! »

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité

UN GROUPE D'ÉLÈVES DE 5^E ANNÉE RACONTE COMMENT ILS ONT VÉCU L'AVENTURE DE PRO-VÉLO

• Le jour « J » de l'évaluation, nous étions très stressés. Quand nous avons vu le premier élève terminer le parcours, nous lui avons tout de suite demandé si tout s'était bien passé. Il nous a répondu à l'affirmative. Seulement, il y avait beaucoup de voitures pendant son trajet. Il nous a conseillé de faire attention. Ce que nous avons fait. Conclusion : nous avons tous réussi !

• Notre journée Pro-vélo

Ca y est, le stress est monté, nos vélos sont enfin prêts. Il y a beaucoup de voitures mais nous sommes tous prêts à foncer. Des accompagnateurs sont placés à chaque point dangereux d'Iltre. Arthur, le premier en ordre alphabétique, est parti. Il monte la pente et voit la directrice, gros stress. La deuxième personne à passer est Juliette. Elle attaque la montée avec beaucoup de difficultés. Son vélo est un peu mal réglé. Le stress et la fatigue commencent à la gagner. Et quand elle termine le tour, elle est soulagée. Laure part très angoissée mais elle termine le tour en beauté. Emma part en 4^e position, elle a beaucoup de tension : quelques gouttes de sueur coulent, ses mains sont moites. Elle pense qu'elle n'aura pas son brevet. Mais heureusement, les quatre premiers s'en sont bien sortis. Seulement, Arthur n'a pas assez réfléchi. Il ne s'est pas arrêté au stop et donc, ne l'a pas eu et pour les 24 autres ; mission accomplie !

• Interview su Pro-vélo

Aimez-vous le vélo (avant Pro-vélo) ?

- Anaïs : oui, j'allais faire souvent des promenades à vélo.
- Clémentine : oui, mais je n'en faisais pas souvent.
- Salomé : je n'en faisais qu'en été.

Avez-vous appris beaucoup de choses ?

- Anaïs : oui, il y en a certaines que je connaissais déjà avant mais que je ne pratiquais pas, une fois sur mon vélo.
- Salomé : oui, il y a des techniques que je ne connaissais pas avant, par exemple : mettre le bras pour tourner.
- Clémentine : je suis du même avis que Salomé.

Avez-vous aimé le parcours ?

- Anaïs, Clémentine et Salomé : oui, sauf qu'il y avait une montée qui nous fatiguait beaucoup !

Qu'avez-vous pensé de cette expérience ?

- Salomé, Clémentine et Anaïs : nous avons adoré. Nous n'avions jamais fait autant de vélo par semaine.

(journaliste : Eva, les cyclistes : Anaïs, Salomé, Clémentine).

- Nous trouvons que l'idée de faire rouler à vélo les élèves de 5^e année est très bonne. Nous avons appris plein de choses sur la pratique du vélo et sur le code de la route. Nous avons trouvé que rouler seul était génial. Lors de l'évaluation, nous avons tous fait de notre mieux. Malheureusement un élève a raté. Dommage ! Nous, nous sommes très heureux d'avoir vécu l'aventure « Pro-vélo ». Nous souhaitons aux futurs « 5^e années » une belle aventure « Pro-vélo ». (Corto, Louis, Lucien, Alexandre).

• Nous nous souvenons...

Nous sommes allés avec nos vélos au terrain de foot pour le départ du brevet « Pro-vélo ». Au début, nous étions stressés mais après, ça s'est bien passé devant le policier et quelques personnes qui nous ont évalués.

Le lendemain, nous nous sommes rendus chez la directrice (dans la salle des profs) pour recevoir nos résultats. Tout le monde a réussi sauf un élève. Nous étions contents !

Une semaine après, nous sommes allés à la salle Planchette, accompagnés de l'école communale et de l'école libre de Virginal. Nous avons reçu le brevet et un sac à dos. Nous sommes rentrés à la maison et nous avons reçu les félicitations de toute notre famille. (Alix, Madeline, Inès, Charlotte).

- Bonjour, nous sommes arrivés à l'école avec notre vélo. On était stressé car on devait passer le brevet.

Après la récré, nous sommes allés près des terrains de foot. On était en file. Notre institutrice nous a donné le départ. Quand on est arrivé, on était impatient d'avoir les résultats. On a tous réussi à part un qui n'avait pas respecté le stop. Un mois après avoir eu nos points, nous sommes allés à la salle Planchette pour recevoir notre diplôme. En même temps, nous avons reçu une mini bâche pour protéger notre sac à dos de la pluie. (Théophile, Stanley, Anton, Jérémy, Martin).

> Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité



LE C.P.A.S. D'ITTRE PEUT VOUS LIVRER À DOMICILE UN REPAS CHAUD

Tout le monde pourrait avoir besoin, un jour ou l'autre, d'un repas chaud qui soit livré à domicile.

Que vous soyez une personne âgée ou un ménage qui éprouve des difficultés à préparer les repas ou que vous ayez des problèmes pour faire les courses ... Que vous soyez une personne seule ou un ménage, avec ou sans enfants, et que ce soit un dépannage momentané (convalescence, ...) ... Ou que vous souhaitiez simplement avoir un repas complet et équilibré servi à domicile ...

Depuis de nombreuses années déjà, le C.P.A.S. d'Iltre vous propose ce service de repas chauds livrés à domicile. Toute personne intéressée peut y faire appel.

Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne et respectent les différents régimes alimentaires. Ils se composent d'un potage, d'un plat principal et d'un dessert.

Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h00.

Il est également possible de commander des plats supplémentaires pour le samedi et le dimanche ; ils vous seront alors livrés le vendredi.

Les repas doivent être réservés une semaine à l'avance en téléphonant au C.P.A.S. ou en remettant votre commande au livreur.

Les prix sont calculés en fonction de vos revenus ; ils peuvent aller de 4,50 € à 10,00 €.

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur le service des repas chauds livrés à domicile, savoir comment cela fonctionne, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Olivier Colot, responsable de ce service.

Il est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, au 067/64.71.67 ou au 067/41.16.69.

> Françoise PEETERBROECK, Présidente du C.P.A.S.



LA MALADIE DE PARKINSON... VIVRE AVEC...

La maladie de Parkinson touche environ 30.000 personnes en Belgique.

Afin de rompre l'isolement des patients atteints de cette maladie et les aider à vivre avec, une association près de chez vous a vu le jour en mars 2013.

Cette association se réunit une fois par mois pour discuter et écouter les différents interlocuteurs qui viennent vous informer des progrès dans la recherche, tant sur le plan médical que social.

L'« Antenne Parkinson » de Nivelles se réunit le 3^e vendredi de chaque mois de 15h00 à 17h30 à la Cafétéria de la Résidence de la Samiette, rue de la Samiette, 72 à Nivelles. L'accès à ces réunions est entièrement gratuit.

Alors, n'hésitez pas à y participer si vous ou l'un de vos proches souffre de cette maladie.

> Françoise PEETERBROECK, Présidente du C.P.A.S.



MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS



CETTE ANNÉE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA REMISE DES TROPHÉES SPORTIFS SERA ORGANISÉE SIMULTANÉMENT AVEC LA REMISE DES TROPHÉES CULTURELS ET SE DÉROULERA DANS LA SUPERBE SALLE DU PALAIS DE PLUME À ITTRE LE 21 MAI 2014.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture et Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**

APPEL À CANDIDATURES

Le mercredi 21 mai prochain à 19 h 00, se tiendra à Ittre, salle du Palais de Plume, la traditionnelle remise du **Mérite Sportif**.

A cette occasion, nous sollicitons votre collaboration pour nous proposer des candidatures de sportif(ve)s ittrois s'étant mis en valeur dans leur discipline.

CATEGORIES : un prix pour :

- Encouragement du fair-play
- Une carrière sportive exemplaire
- Un entraîneur, membre de comité ou bénévole dont les qualités doivent être mises en évidence
- Un(e) jeune sportif(ve) prometteur(se)
- Une association, groupement, club, ... ayant fait un effort particulier de promotion pour la pratique de son sport par les jeunes
- Le sport d'équipe
- Le sport individuel.



Après étude des candidatures proposées, le jury, avec le Conseil Consultatif des Sports, désignera les lauréat(e)s pour chaque catégorie.

> **Daniel Vankerkove
Echevin des Sports**

N'hésitez donc pas à nous recommander votre ou vos candidat(e)s, sachant qu'il est gratifiant de voir ses efforts reconnus par les citoyens de sa commune.

Celles-ci sont à envoyer à l'attention de Monsieur Vankerkove Daniel, Echevin des Sports, rue Planchette, 2 à 1460 Ittre ou e-mail d.vankerkove@ittre.be pour le 2 mai 2014 au plus tard.

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE – MÉRITE SPORTIF – 2014

À envoyer à l'attention de Monsieur Vankerkove Daniel, Echevin des Sports, rue Planchette, 2 à 1460 Ittre ou e-mail d.vankerkove@ittre.be pour le 2 mai 2014 au plus tard.

CANDIDATURE PROPOSÉE PAR :

Nom:..... Prénom :..... Tél :

Adresse :

PERSONNALITÉ PROPOSÉE :

Nom :.....Prénom.....Tél.....

Adresse :

Club sportif :

Motivation et/ou performance :

CATÉGORIE :

- Encouragement du fair-play
- Une carrière sportive exemplaire
- Un entraîneur, membre de comité ou bénévole dont les qualités doivent être mises en évidence
- Un(e) jeune sportif(ve) prometteur(se)
- Une association, groupement, club, ... ayant fait un effort particulier de promotion pour la pratique de son sport par les jeunes
- Le sport d'équipe
- Le sport individuel.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



OUVERTURE DE LA SAISON CYCLISTE À VIRGINAL



L'équipe du vélo-club virginalois à l'entame de la nouvelle saison

Nos espoirs locaux sont prêts pour se lancer sur les routes locales et régionales :



Thomas Eicher



Youri Vandeputte



Lea Vandeputte

Léa, Thomas et Youri sont un bel exemple d'une jeunesse sportive qui partage son temps entre les études, la famille et le sport. Si vous les rencontrez sur les routes combien sinueuses et ardues de nos villages, encouragez-les avec vigueur !

> **Daniel Vankerkove,
Echevin des Sports**



A QUOI CELA SERT-IL D'ALLER VOTER AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

L'Europe n'a pas toujours bonne presse. Elle est souvent tenue pour responsable des difficultés économiques que rencontre notre société.

Pourtant, en bientôt 70 ans, l'Europe a changé fondamentalement nos modes de vivre.

Elle nous a apporté ce bien précieux de vivre en paix (faut-il rappeler les deux conflits mondiaux qui ont ensanglanté nos régions au siècle dernier?) et dans une relative prospérité, même si, pour certains, la situation reste précaire. Elle a créé un espace de liberté et de démocratie dans lequel nous pouvons nous mouvoir sans entrave. Notre monnaie – l'Euro - rivalise avec les plus fortes.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Il ne faut pas se le cacher, même si nous avons surtout tendance, en enfants gâtés, à ressasser les choses qui ne vont pas.

Quoi qu'il en soit, nous aurons notre mot à dire le 25 mai prochain. Nous sommes en effet appelés à cette date à renouveler le parlement européen.

Un parlement qui devient de plus en plus un rouage essentiel de la politique européenne. Pour la première fois, ce sera ce parlement que nous aurons élu en mai, qui donnera son feu vert

à la désignation du président de la Commission - autrement dit au Premier Ministre du gouvernement de l'Europe.

Cette année, les élections européennes coïncident avec celles relatives au renouvellement de la Chambre fédérale et du Parlement wallon.

Elles risquent donc d'être occultées par les enjeux nationaux et régionaux.

Ce serait une grave erreur d'en minimiser l'importance. Une grande partie de notre avenir se construit dorénavant dans le projet européen. De plus en plus de pans de notre vie dépendent des choix effectués au niveau européen.

Faisons dès lors entendre notre voix dans ce grand débat qui conditionne si largement notre futur et celui de nos enfants.

La population en Ukraine se bat pour rallier l'Europe... et nous, nous ferions la fine bouche, prendrions un air blasé, à l'égard de ce scrutin capital?

> Message du cercle Condorcet du Brabant wallon



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

ECONOMIE ET ÉCOLOGIE PEUVENT FAIRE BON MÉNAGE

Voilà quelques années que Idempapers, 'Papeteries de Virginal' a été reprise par un quatuor d'anciens cadres de l'entreprise.

Idempapers a quitté le groupe Arjowiggins il y a environ 4 ans. Cette sortie a été saluée puisqu'elle a permis de maintenir l'outil et l'emploi au niveau local. Actuellement les emplois se stabilisent autour de 380 personnes employées.

Au niveau technologique le processus de l'autocopiant s'est amélioré faisant appel à des produits naturels plutôt que chimiques, un atout par rapport à la concurrence.

L'entreprise a investi dans les économies d'énergie et dans les énergies renouvelables. Une unité de cogénération fonctionne très bien depuis un peu plus d'un an, 3000 panneaux photovoltaïques ont été récemment installés et des contacts sont actuellement en cours pour créer un approvisionnement en vapeur à partir de l'incinérateur de Virginal.

Une véritable dynamique qui réduit la consommation énergétique, l'émission de CO2 et qui améliore la rentabilité de l'entreprise.

De plus au niveau du transport, l'entreprise est passée de 1.000.000 de km parcourus (ancienne gestion) à 100.000km aujourd'hui pour boucler

le processus de production. Ces derniers kilomètres se réduisent au transport entre Nivelles et Virginal.

La pâte à papier arrive pour 50% par péniche ! ce qui enlève de l'ordre de 1000 de camions de nos routes.

L'entreprise s'intègre également au mieux dans son environnement et elle est attentive aux nuisances que son activité peut engendrer au niveau du rejet d'eau et bruits.

Ses investissements ont reçu l'appui de la Région wallonne par une exonération de taxes.

En compensation, la commune reçoit des montants importants de la Région wallonne.

Ecolo est très heureux de cette évolution et encourage les acteurs de l'entreprise, direction et travailleurs dans ce sens. Nous serons attentifs à soutenir ce processus dans les instances où nous siégeons : commune, intercommunales, Région wallonne, ...

**> Pour Ecolo Ittre
Céline Debatty et
Claire Goethals, secrétaires**



RAPPORT 2013 DU CONSEIL CONSULTATIF SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Suite aux élections communales, un nouveau Conseil consultatif a été composé.

En ce qui concerne les projets subventionnés précédemment, le Conseil a entendu le rapport de Marie-Pierre Godeau sur le projet soutenant les femmes de Klouékamné (Bénin) dans la fabrication du fromage de soja.

Les femmes sont réparties en trois groupes : la production, la transformation et la vente. Leur objectif est double, à la fois de permettre aux femmes d'obtenir un revenu supplémentaire et aussi d'améliorer les apports nutritionnels des enfants, par un accès plus grand à ce produit riche en protéines et nutriments.

Marie-Pierre Godeau a confirmé le bon déroulement du projet. Une dernière subvention a été proposée à la Commune par le Conseil à hauteur de 1050€.

NOUVEAUX PROJETS (BUDGET 2013)

Selon le règlement du Conseil consultatif, les propositions de subsides doivent concerner des projets pluriannuels, faisant suite à un appel public dans le bulletin communal. L'année 2013 ayant été une année de transition avec la constitution d'un nouveau Conseil, cette disposition n'a pu être respectée. Aussi, le Conseil n'a pu prendre en compte que des candidatures spontanées et s'en limiter à des propositions de subsides ponctuels sur le budget 2013.

« PANIERS SAVEURS » BURUNDI

Le Conseil Consultatif Solidarité Internationale de la commune d'Ittre a marqué son soutien ponctuel pour l'année 2013 au projet « Paniers Saveurs » au Burundi, projet présenté le 27 novembre 2013 par Mireille Decré habitant Ittre et approuvé pour une demande de subside vis-à-vis de la commune.

Ces subsides sont destinés à permettre la création d'un poulailler et l'achat de 400 poussins, soit un



budget total de 1558 euros. Le Conseil Consultatif a décidé de lui allouer 1.408 euros.

Le projet a été évalué selon une grille d'évaluation objective ; cette grille est appliquée à tous les projets soumis au Conseil Consultatif. Les points forts du projet sont des acteurs clairement identifiés et fortement impliqués tant au niveau de la commune qu'au niveau du pays d'exécution (implication d'une coopérante expatriée ittoise), un potentiel d'interaction et d'ouverture possible avec la population ittoise au travers de futurs échanges, une sensibilisation à une problématique de malnutrition.

« PANNEAUX SOLAIRES POUR LES BÉDOUINS D'ISRAËL »

Le Conseil Consultatif Solidarité Internationale de la commune d'Ittre a également marqué, selon la même grille d'évaluation, son soutien ponctuel 2013 au projet « Panneaux solaires pour les Bédouins d'Israël » présenté le 27 novembre 2013 par Marc Abramowicz (groupe PJPO – Solidarity with Bedouins) habitant Haut-Ittre et son approbation pour une demande de subside vis-à-vis de la commune. Ces subsides sont destinés à permettre l'achat de panneaux solaires pour la maison communautaire d'un village Bédouin non reconnu, soit un budget total de 2500 euros.



PJPO possède déjà 1500 euros et s'adresse au CCSI pour éventuellement compléter. Le Conseil Consultatif a décidé de lui allouer 850 euros à condition de recevoir le rapport du voyage de repérage prévu en janvier ainsi que la confirmation d'un usage communautaire.

APPEL A PROJETS

Si vous êtes une association de la commune ou une personne compétente dans la solidarité internationale parce que vous êtes engagée dans une ONG ou que vous agissez au travers d'un groupe ou même seule, nous vous invitons à nous faire part de vos actions.

Nous voulons soutenir des projets dans le respect et l'écoute du partenaire, basé sur un partenariat fondé sur l'échange et initiés dans la mesure du possible par vous, associations ou citoyens de Ittre.

Envoyez- nous vos projets ou actions avant le 30 avril 2014.

Conseil consultatif de la solidarité internationale, rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre.

> Mohamed Triki, Président du CCSI



PROCHAINS VOYAGES DES AÎNÉS

Ces excursions sont organisées par la Commune en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés.

Les inscriptions pour le voyage du 20 mars à Comines sont clôturées.

Le Collège communal a marqué son accord de principe sur les prochaines destinations :

- **Anvers** le 24 avril
- **Leeds Castle en Angleterre**, à 1/2 heure de Douvres, avec traversée de la Manche le mercredi 28 mai
- **Nivelles** : 1/2 journée, visite guidée le 12 juin après-midi
- **Lens** (Musée du Louvre) en septembre

Au plaisir de vous y retrouver.

> **Richard Flandroy,**
Échevin des Aînés



RESTÉZ INFORMÉS !

Même si notre site internet semble un peu vieillot (Le collège réfléchit à une migration vers un site plus moderne), les dernières informations y sont tenues très à jour.

C'est là que vous aurez les informations les plus complètes et mises à jour.



Vous y trouverez aussi des liens vers des sites d'intérêt citoyen (Région wallonne, presse, pcdn, ruralité, etc.).

VISITEZ NOTRE SITE RÉGULIÈREMENT
www.ittre.be



OXFAM TRAILWALKER 2014 : DONNEZ LE MEILLEUR DE VOUS-MÊME !

Participer à l'Oxfam Trailwalker, c'est relever un défi sportif tout en soutenant des projets d'Oxfam-Solidarité au Nord comme au Sud. Le principe : des équipes de 4 marcheurs parcourent 100km en moins de 30h dans les Hautes Fagnes. Pour sa septième édition, les 30 et 31 août 2014, les organisateurs attendent plus de 300 équipes au départ.

Oxfam Trailwalker, c'est un défi physique à la portée de tous mais à ne pas sous-estimer. Vous y prendrez rapidement goût grâce aux marches d'entraînement organisées. Quant au module d'entraînement en ligne, il vous permettra de juger si vous êtes fin prêt(e) pour le grand jour ! Avec un peu d'entraînement, la majorité des marcheurs arrivent au bout du parcours, pour-quoi pas vous ?

Votre motivation, celle qui vous fera tenir jusqu'au bout d'Oxfam Trailwalker, c'est de vous investir avec Oxfam-Solidarité dans la lutte contre l'injustice qu'est la pauvreté. Oxfam-Solidarité

sensibilise les populations et les décideurs politiques à des situations inacceptables. L'organisation soutient également des partenaires qui proposent des solutions concrètes dans des domaines aussi diversifiés que l'agriculture, les droits des travailleurs, la violence faite aux femmes, etc. Par équipe, il vous faudra récolter un minimum de 1.500€ qui seront reversés directement à ces projets.

Vous serez quatre aux commandes de cette belle aventure humaine, quatre depuis la récolte de fonds jusqu'au dernier km, quatre à vous encourager mutuellement à tout moment. Avec, bien entendu, l'aide d'une solide équipe de supporters. Ça aussi, c'est de la solidarité.

Pour en savoir plus, surfez sur www.oxfamtrailwalker.be ou contactez Anne-Sophie Damster via anne-sophie@oxfamtrailwalker.be ou au +32 475/40.61.53. N'hésitez pas à participer à l'une des sessions d'information organisées dans votre province. Toutes les dates sont indiquées sur le site web.



SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Professeurs du primaire ou du secondaire,

Vous avez choisi ce difficile métier, afin de former et de faire réussir les adultes de demain.

Cependant, on assiste parfois chez certains élèves à :

- d'énormes gaspillages de temps
- de l'incompréhension partielle ou même totale de certaines matières
- et parfois à de véritables **décrochages scolaires**.

Ce sont de futurs drames sociaux qui se préparent !

Vous croyez qu'il y a autre chose à faire que de déplorer ces situations ?

Rejoignez-nous au sein du « Soutien à la Réussite Scolaire » que la Commune d'Ittre organise, depuis des années, afin d'aider (et souvent sauver) des jeunes en difficultés scolaires

(Nous cherchons des professeurs enthousiastes, en toutes matières)

RENSEIGNEMENTS :

Frédérique Joris

- tél 067/79.43.38 – f.joris@ittre.be

> **Richard Flandroy,**
Échevin de l'Extrascolaire



NAISSANCES

RENIERS EDEN : né le 15/12/2013 à Ath

HEYVAERT FLORIAN : né le 29/12/2013 à Anderlecht

DELELIENNE CHARLIE : né le 5/01/2014 à Braine-l'Alleud

BULBO HUGO : né le 6/02/2014 à Uccle

KAIVEZ LÉONARD : né le 7/02/2014 à Braine-l'Alleud

STOURME MAXYNE : née le 7/02/2014 à Braine-l'Alleud



DÉCÈS

SENTERRE LUCIEN : décédé le 1/01/2014 à La Louvière

PEREIRA MARTINS FRANCISCO : décédé le 3/01/2014 à Ittre

PEETERBROECK GUY : décédé le 13/01/2014 à Nivelles

PARMENTIER LUCILE : décédée le 18/01/2014 à Ittre

PLETINCKX JEAN-MARIE : décédé le 18/01/2014 à Soignies

MIETTE FERNAND : décédé le 28/01/2014 à Braine-le-Comte

CLEMENT ANDRÉ : décédé le 31/01/2014 à Ottignies

MICHEL GEORGINE : décédée le 1/02/2014 à Ittre

DELANDER BERTHE : décédée le 4/02/2014 à Ittre

EICHER GEORGES : décédé le 8/02/2014 à La Louvière

BERTOUX ALAIN : décédé le 9/02/2014 à Woluwé-Saint-Lambert

MARBAIX ELIE : décédé le 11/02/2014 à Ittre

TILMAN LUCETTE : décédée le 12/02/2014 à Genappe

BERGHMANS ROBERT : décédé le 17/02/2014 à Braine-le-Comte

BECQUET LOUISA : décédée le 18/02/2014 à Ittre

HUBLAU YVONNE : décédée le 19/02/2014 à Ittre

LIMPENS JULIA : décédée le 19/02/2014 à Ittre

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Prochain Conseil communal :

25 MARS 2014

GRAND PLACE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**
Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**